



Saint-Python & vous

Edito

L'école résiste !

La défense de notre école

L'école est considérée, par tous, comme le poumon des communes.

Au-delà d'être le lieu où tous les enfants y découvrent les règles du bien vivre ensemble, ils côtoient chaque jour leurs maîtres qui leur inculquent les bases fondamentales du savoir.

L'école est le point de convergence de toutes les familles, là où elles échangent et apprennent à mieux se connaître.

L'école est aussi devenue le lieu de renforcement de l'éducation pour certains.

S'il fallait résumer l'École : c'est la vie.

Pour autant, pour que l'école vive, il faut des enfants.

Aujourd'hui un constat s'impose : la natalité baisse dans notre pays depuis plusieurs années. Le Nord n'échappe pas à cette règle, il va perdre 4247 élèves en primaire dès la prochaine rentrée. Cela s'accompagne de fermetures de classe.

Notre commune aurait pu être concernée ; l'Éducation Nationale en prévoyait une chez nous en Septembre 2024.

Mais cela était sans compter sur la pertinence des choix du Conseil Municipal.

La municipalité avait, depuis plusieurs années, bien mesuré la baisse démographique qui allait frapper toutes les communes à part quelques exceptions.

Cette anticipation prend tout son sens dans la programmation de création de logements notamment en lieu et place de la friche SASA.

Convaincus du bien fondé de cette initiative, nous avons travaillé avec Madame Dubois, Inspectrice de l'Éducation Nationale, sur le maintien du même nombre de classes dans notre école.

De plus, à plusieurs reprises, j'ai rencontré le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale. Avec détermination, j'ai déployé tous les arguments factuels en ma possession. Ce fût une période intense pendant laquelle chaque phrase, chaque mot avait son importance. Je le remercie pour son pragmatisme et pour son écoute.



J'enregistre avec satisfaction sa décision de maintenir toutes les classes à Saint-Python.

Il est évident que nous devons continuer à nous projeter bien au-delà de la future rentrée scolaire.

Sachez chères Piatonnaises, chers Piatonnais que l'équipe municipale ne cesse d'anticiper, de prévoir, afin d'assurer l'avenir de notre commune.

Bien à vous.

Georges FLAMENGT

Maire de Saint-Python



Le 5 décembre 2023.



Téléthon

Les associations et la Municipalité s'étaient unies pour organiser le Téléthon à la salle Mitterrand le samedi 9 décembre 2023.

Élus et associations patriotiques ont commémoré la fin des combats en Algérie Tunisie Maroc ainsi qu'un hommage au capitaine Bracq, mort en Indochine.

Une composition florale fut déposée au monument aux morts et au cimetière.



Après une marche dans les différentes artères de la commune, les participants furent reçus en musique par un concert avec l'association « Le Terrier des Arts » et une collation fut servie. (crêpes, gaufres, chocolat).

Merci à toutes et tous pour votre collaboration, ce qui a permis de remettre la somme de 740 € à l'AFM Téléthon.

Encore merci.



Distribution à l'école



La Municipalité distribua aux 118 enfants de l'école un sachet de friandises ainsi qu'une coquille.

Le lendemain, ce fut le tour des enfants de Saint-Python fréquentant les écoles extérieures. Nous regrettons la faible affluence le samedi.

Nous en prenons note pour l'année prochaine.

Noël dans notre commune.



Distribution du colis de Noël à nos aînés

Le samedi matin, 180 colis furent donnés aux piatonnais âgés de 70 ans et plus.



Réception des agents communaux

Une petite réception fut organisée pour les employés de la Commune. Ils se sont vus remettre une carte cadeau et un colis.

Concours Maisons illuminées.

Six concurrents inscrits furent départagés par un jury d'élus et le lauréat 2021. Après une délibération serrée, le classement est le suivant :

- 1^{er} : Lemoine Doriane
- 2^{ème} : Dieu Perrine
- 3^{ème} : Canonne Eric
- 4^{ème} : Lassis Fabien
- 5^{ème} : Pollart Aurélie
- 6^{ème} : Toillez Martine

Ils reçoivent une bouteille de crémant et un bon d'achat à Centrakor ou Super U

Merci à eux pour leur participation et leur investissement.



La Doudou



Ce dimanche 28 janvier, la Doudou, organisée par l'association « Vélos Santé Loisirs » a encore connu un vif succès. En effet, 480 vététistes et 140 marcheurs s'étaient donnés rendez vous à Saint-Python.

Séjour neige

7 enfants du CM2 ont pu découvrir les joies de la glisse au Reposoir (Haute-Savoie)

Au programme de cette semaine de détente

- ski encadré par des animateurs diplômés ESF
- veillées
- remise des diplômes et médailles...

Malgré le manque de neige sur le site, nos jeunes skieurs ont pu réaliser leurs rêves en skiant à 30 km du Reposoir.

Cette magnifique semaine restera gravée dans leur mémoire.



Repas du Football Club de Saint Python.

195 convives avaient pris place dans la salle du Roitelet pour déguster un savoureux couscous ainsi que la tarte au sucre de notre boulanger.

Soirée festive dans une bonne ambiance pour la grande satisfaction de la présidente et des dirigeants.

Merci à toutes et à tous pour le bon déroulement de cette manifestation avant pendant et après.

La présidente

Laurence Petit.



Luna **TORDOIR**, le 10 janvier 2024.
 Raphaël **LEVEQUE**, le 14 janvier 2024.

M. **TOILLIEZ Edmond**, le 07 décembre 2023.
 M. **DECOCK André**, le 08 décembre 2023.

Mariages

Elodie **JONNEAUX** et Maxime **DELACROIX**,
 le 20 janvier 2024.



Bilan soupe



La distribution de la soupe pour les personnes âgées de plus de 70 ans vient de se terminer.

106 personnes sur 199 s'étaient inscrites auprès de la mairie.

Sur la période des 3 mois, ce sont 3937 bols qui ont été remis.

Rappelons que cette distribution permet aussi de garder le contact avec nos aînés souvent isolés.

Coût total de l'opération 3425,19 €.

ALHS Février 2024

Petit déjeuner parents enfants



thème : " Il était une fois la vie..."

Les animations furent nombreuses et participatives telles qu'un petit-déjeuner parents-enfants ainsi qu'une crêpe party musicale sans compter une sortie au Dynamic Land de Saint-Quentin.

Merci à Sabrina Laine, directrice, son adjointe, toute son équipe d'animateurs d'avoir encadré tous les enfants des petits jusqu'aux ados.

C'est une centaine d'enfants qui a participé au centre de loisirs de la CCPS à l'école de la Claire Rivière de Saint-Python du 24/02 au 01/03/2024.

Le projet pédagogique s'est articulé autour du



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi
Mardi
Jeudi } 10 h 00-12 h 00 - 16 h 00-17 h 15

Mercredi
Vendredi } 10 h 00-12 h 30

Samedi : Permanence de Monsieur le Maire.
 (uniquement sur rendez-vous)

AGENDA

28 Avril 2024 :

Commémoration Souvenir des déportés.

1^{er} Mai 2024 :

Fête du Travail.

08 Mai 2024 :

Commémoration Fin de la seconde guerre 39/45.

Comité de rédaction :

Georges Flamengt, Valérie Kehl, Jocelyne Lanzotti, Sophie Hubinet, Sophie Lasemillante, Pascal Boudoux.

Nouveaux Résidents.

En ce début d'année, après les vœux à la population, rien de plus normal d'accueillir les nouveaux résidents.

Nous remercions vivement celles et ceux qui ont répondu à notre invitation.

Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire de rappeler la volonté des élus de

faire de leur village un lieu où il fait bon vivre. Sans oublier de préciser que chacun a des droits mais aussi des devoirs.

Être au plus près de la population ne veut pas dire régler tous les problèmes. L'intérêt collectif est au centre des préoccupations de l'équipe municipale. Il prévaudra toujours sur l'intérêt personnel et sur les querelles de voisinage.

Monsieur le Maire rappelle que les élus et les employés sont mobilisés pour permettre à tout un chacun de bénéficier des services déployés par notre commune.

Monsieur le Maire précisa également que la livraison des logements à loyers encadrés



Bientôt, les logements seront occupés



Les vœux du Maire à la population.

de la résidence des Arches du Moulin ne saurait tarder.

Ce sont plus de 60 piatonnais qui viendront renforcer la population de notre village, et des enfants qui viendront grossir l'effectif scolaire.

Bienvenue à tous, et longue vie à Saint-Python.

Arrivée d'un nouveau Sous-Préfet à CAMBRAI



La relation entre notre commune et la Sous-Préfecture est considérée par l'exécutif Piatonnais de la plus haute importance.

Le champ d'interventions d'une Sous-Préfecture va bien au-delà de l'aspect strictement administratif. Elle a aussi un rôle éminemment important dans l'animation et le développement du territoire qu'elle couvre. Elle est gérée par le Sous-Préfet.

Depuis peu, Monsieur Faycal DOUHANE a succédé à Monsieur Raymond YEDDOU. Monsieur le Maire a aussitôt sollicité un entretien avec Monsieur le Sous-Préfet nouvellement

nommé. Cet entretien s'est tenu le 13 octobre dernier. A cette occasion Monsieur DOUHANE a exprimé le souhait de mieux connaître nos communes.. Acceptant notre invitation, il nous a rendu visite le 11 Janvier dernier.

Il a ainsi pu appréhender les enjeux auxquels nous sommes confrontés et mesurer nos forces et nos faiblesses. Le développement de notre commune fut au centre de nos discussions.

L'équipe municipale a pu apprécier l'esprit de dialogue de notre nouveau Sous-Préfet ainsi que sa simplicité et son accessibilité.

Depuis, d'autres rencontres se sont tenues sur d'autres thématiques comme l'environnement, les écoles, l'évolution démographique, l'aide aux investissements au profit de notre commune.....

A ne pas en douter les rencontres se succéderont tant les sujets sont nombreux et variés.

Bienvenue à
Monsieur Faycal DOUHANE,
Sous-Préfet de CAMBRAI.



Visite de la future résidence des Arches du Moulin

Chasse aux œufs

Lundi 1^{er} avril, sous une météo clémente, la commune a été heureuse de voir encore une fois cette année, le sourire sur les visages d'une soixantaine d'enfants participant à la



Les enfants recherchent les derniers œufs restants.

chasse aux œufs dans le parc du trait d'union.

Chaque jeune a pu recevoir à l'issue de cette quête, un sachet de confiseries.



Remise du sachet de friandises

Incivisme - Vandalisme - Dégradations.



Stationnement rue Victor Hugo devant l'école.

- Rappel de l'interdiction de stationner sur les bandes jaunes présentes dans la rue Victor Hugo sur la zone définie par le plan Vigipirate (toujours d'actualité).

Des dépôts sauvages sont encore présents dans nos rues et chemins de promenades.

Ces débris divers polluent notre environnement et dégradent notre qualité de vie.

Ces actes sont répréhensibles d'une amende forfaitaire de 135 €.



Dépôt sauvage le long de la berge de la Selle près de la passerelle des Arches du Moulin.



Vandalisme sur le défibrillateur de la Mairie.

2 individus ont détérioré volontairement le défibrillateur installé sur la façade de la mairie.

La gendarmerie nationale s'est accaparée des vidéos afin de les visualiser.

Coût de la réparation : 622 €.

A suivre.



La borne d'incendie installée récemment en bas de la rue de Vertain a déjà été détériorée.

Celle-ci a été remplacée et un carénage de protection a été installé.



Nous constatons encore de nombreuses déjections canines sur nos trottoirs.

Les propriétaires de chiens se doivent de ramasser les crottes de leur chien, ils sont passibles d'une amende de 135 €.

Nous comptons sur le civisme de chacun.

